

CONCESSIONS EXPIRANT EN 2018

Le Maire de Garches a l'honneur de prévenir les familles que les concessions ci-dessous désignées sont arrivées à terme.

En l'absence de renouvellement avant la date du 1^{er} juin 2026, la Ville procédera à la reprise des concessions.

Famille	Interlocuteur	Achat	Durée	Expiration	Emplacement
L'HUILLIER	M. L'HUILLIER Jean-Pierre	18/12/2003	15 ans	17/12/2018	Division C / Allée 15 / n° 426
MABILA	Mme MABILA Paulette	23/05/2003	15 ans	22/05/2018	Division F / Allée 14 / n° 379
LE LIBOUX	Mme LE LIBOUX née LACORNE Jacqueline Renée	20/01/2003	15 ans	19/01/2018	Division D / Allée 11 / n° 327
RAFAT	Mme RAFAT Simone	12/01/2003	15 ans	11/01/2018	Division I / Allée 4 / n° 1157
NETTER	M. NETTER Jean-Michel	08/12/1988	30 ans	07/12/2018	Division K / Allée 6 / n° 2082
SCHOULMANN	M. SCHOULMANN Pierre	16/11/1988	30 ans	15/11/2018	Division K / Allée 5 / n° 2114
TCHOU		18/10/1988	30 ans	17/10/2018	Division G / Allée 13 / n° 807
MUSAT	M. CHALDEBAS Bernard	11/02/1988	30 ans	10/02/2018	Division G / Allée 7 / n° 376b
HOLLENSTEIN / TOCQUEC / CAF		10/02/1988	30 ans	09/02/2018	Division G / Allée 7 / n° 1435

Conformément aux dispositions de l'article L.2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le 16 avril 2026

Le Maire de Garches